

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page : 1

18 mars : Vieux-Port

Page : 2

Votre feuillet : Pull Jacquard et gallette des rois & Demande d'explications

Page : 3

Un plan d'austérité historique LSR

Dit en vitesse

Page : 4

Le Facteur et son Devenir. C'est sur le Web

La Vo Impôts /Prochaine réunion

Page : 5

Quelle différence

Une page de notre histoire

Je suis libre

Page : 6

Boule & Bill répondent à Le Pen

Extrême droite : l'imposture sociale

Réforme fiscale

+ 50% pour les déplacements

extra-urbains, C'EST TROP !

Hausse de 3%, la CASA, depuis le 1er avril 2013, accord du 13 mars sur les retraites complémentaires, suppression de la 1/2 part fiscale, déremboursement des médicaments en augmentation, report de l'augmentation des retraites au 1er octobre, etc. etc.

Et aujourd'hui, les transports, avec l'augmentation des navettes départementales "cartreize", qui viennent de passer pour les + de 65 ans de 1 € à 1.50 € le trajet, soit 50% d'augmentation.

TROP, C'EST TROP !

Avec les retraités des Bouches du Rhône les retraites de La Poste revendiquent:

- De pouvoir se déplacer selon leurs besoins.
- Le droit et l'accès aux transports pour tous.
- Des transports urbains, interurbains et en milieu rural en nombre suffisant en matière de fréquence, d'horaires, de correspondances, de confort, d'accessibilité, de sécurité, de mailage et de proximité.
- La gratuité des transports en commun dès le départ à la retraite.

Ils refusent catégoriquement cette nouvelle augmentation et s'en iront le dire, courant juin, au Président du Conseil Général des B du R, porteurs de [la pétition](#)

A l'appel des organisations de retraités :

UCR CGT FO, FSU, Solidaires

Les retraités des Bouches du Rhône ont raison de vouloir manifester le 18 mars 2014.

Si ce n'est eux qui prennent en main leurs revendications, personne ne le fera à leur place !



MARSEILLE
Mardi 18 mars 2014
10H15 sous l'Ombrière



Un plan d'austérité historique en matière de réduction drastique des dépenses de santé

Principal poste de dépenses visées par le plan d'économies gouvernemental de 50 milliards d'euros à l'horizon 2017, les dépenses de santé - 185 milliards d'euros par an - sont une nouvelle fois dans le collimateur.

Les mesures d'économies annoncées ne seront pas décidées avant avril et le gouvernement s'est engagé à ne pas diminuer le montant des remboursements des assurés.

Comment le croire ?

Certes, le gouvernement va ressortir la recette déjà usée jusqu'à la corde de restructuration des hôpitaux ou de déremboursement des médicaments dont le service médical rendu est jugé insuffisant. Autant de solutions déjà surexploitées et qui ne pourront empêcher de précipiter le basculement de nouveaux pans entiers de dépenses de l'assurance maladie vers l'assurance complémentaire privée.

Les économies ne pourront être trouvées qu'à travers un nouveau déremboursement des dépenses de santé pour le plus grand nombre, ce qui touchera durement



les assurés sociaux "trop pauvres pour être riches et trop riches pour être pauvres", ne bénéficiant ni d'une complémentaire santé géné-

reuse ni du bénéfice de la CMU. Voilà qui ne manquera pas de conforter le sentiment d'exaspération sociale actuel de la part de travailleurs pauvres, des retraités « privilégiés »

En réalité, si le gouvernement annonce 50 Milliards d'économies au détriment des services publics et des dépenses sociales, donc sur le dos des citoyens et des familles, c'est pour mieux continuer à verser des centaines de milliards de subventions au patronat (allègement de charges, crédit impôt compétitivité, pacte de responsabilité - le tout sans aucune garantie de création d'emploi), et à alimenter la finance internationale via le remboursement de la dette publique privatisée.



Loisirs et Solidarité des Retraités de Marseille créé en 2000 est une association loi 1901, à but non lucratif, qui se fixe comme objectif de répondre aux attentes de tous les préretraités et retraités en proposant un éventail d'activités qui n'exclue personne quel que soit l'âge.

PERMANENCES: Tous les lundi de 14h00 à 17h00 - Maison du Citoyen 233 Corniche Kennedy 13007 Marseille
 Tel. Présidente : 06 44 78 54 20 Courriel : lsmarseille@laposte.net

DIT EN VITESSE : Que sont les CLIC.? Les C.L.I.C. ont un rôle fédérateur. En prenant en compte tous les services qui concourent à la prise en charge sanitaire et sociale des personnes âgées, l'équipe du C.L.I.C vous oriente vers les organismes compétents et vous aide à constituer votre dossier. Le C.L.I.C réduit la complexité des démarches à accomplir.

Ccas de Marseille Espace Service Aînés
 62, rue de l'Evêché, 13002 Marseille
 Téléphone : 04 91 91 03 03.
Clic Géronto Nord
 Clic des 13e, 14e, 15e et 16e arrondissements
 40 Trav de Baume Loubière, 13013 Marseille
 Téléphone : 04 91 60 37 16

Clic Sud Harmonie Clic des 5e, 6e et 7e arrondts.
 5, rue de Cassis, 13008 Marseille
 Téléphone : 04 91 91 27 77
Est Géronto
 Clic des 4e et 12e arrondissements.
 1 rue Elzéard Rougier, 13012 Marseille
 Téléphone : 04 91 34 96 73

Mais aussi dans le département à Aix, Allauch, Arles, Aubagne, Châteaurenard La Ciotat, Martigues, Salon
 Se renseigner pour les autres départements.



Trois témoignages parmi des tas d'autres

à lire dans ce livre

En 1968, j'avais 52 ans. A cette époque j'aurais défoncé les portes. Dans les Bouches du Rhône la grève s'est enclenchée à Marseille RP. Tout de suite après on a pris le relais. Nous avons reçu par téléphone « l'ordre » d'occuper. Alors je suis monté sur la table et j'ai crié : « *À présent c'est nous les patrons, on occupe.* »

Au premier jour 60% du personnel a suivi. Très vite le mouvement est devenu massif, y compris les inspecteurs. Seulement quelques collègues sont restés en dehors du mouvement très gênés de se trouver hors du bureau. Gêne d'autant plus forte lorsqu'ils ont dû se faire servir leurs avances par les grévistes. C'est nous qui avons les clés du coffre.

rapports... mais moins. A propos de secret professionnel, j'ai ce souvenir : on était en pleine guerre d'Indochine. Tous les jours, à Marseille arrivait des navires ramenant les corps de soldats tués là-bas. Au Central Télégraphique, nous savions avant tout le monde les noms des bateaux et le nombre de cadavres qu'ils transportaient. J'ai oublié comment on qualifiait les blessés, mais pour les morts, le nom de code était "condés"... La hiérarchie nous recommandait de ne pas divulguer le contenu de ces dépêches. Même à mes parents je n'en ai jamais parlé. Aujourd'hui, je pense qu'il y a prescription.

Le métier de facteur qui nous était ainsi transmis, nous permettait de prendre des initiatives auprès du public afin d'améliorer le service rendu. Cette conception et cette possibilité développaient la motivation et le goût du contact. Nous avions en tête notre rôle social à une époque où déjà l'individualisme et l'isolement commençaient à faire leur chemin. Nous ne manquions pas de rendre certains services à nos usagers, comme...


Achetez le votre auprès du syndicat

C'est sur le Web: Les associations de reclassés ont assisté aux échanges entre les élus et le ministre du développement productif au sujet des reclassés de La Poste et France Télécom...

Retrouvez le sur le Site : <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>



PASSEZ COMMANDE AU SYNDICAT
Tél: 04.91.11.60.95



La Prochaine.....

Réunion Mensuelle des Retraités-ées

Jeudi 20 mars 2014

9 heures

UL Vallée de l'Huveaune
263 Bd de St Marcel
13011 marseille

Bus 15/15.s et 40

on t'y attend !

**On peut envisager un covoiturage (3/4 places de Libre) :
Départ 8H15 précises- Métro Dromel (Tél. Patrick 06 09 43 73 33)**

Quelle différence entre hier un cadre de la Fonction Publique et aujourd'hui un manager

Hier le cadre :

Le cadre de la Fonction Publique avait au moins trois responsabilités bien définies.

- La responsabilité du fonctionnement de son service avec comme objectif un travail collectif de qualité optimale envers tous les citoyens qu'ils soient pauvres, riches, de couleur ou étranger. Il avait pour cela une formation très poussée dont il devait faire profiter ses agents. Il transmettait toutes les informations permettant l'amélioration professionnelle du travail. C'est sa responsabilité de citoyen envers tous les citoyens.
- La responsabilité envers les agents d'assurer leur travail dans les meilleures conditions possibles et pour cela il avait une latitude dans la gestion des effectifs.
- la responsabilité envers ses supérieurs de rendre compte des problèmes sociaux professionnels.



Aujourd'hui le manager :

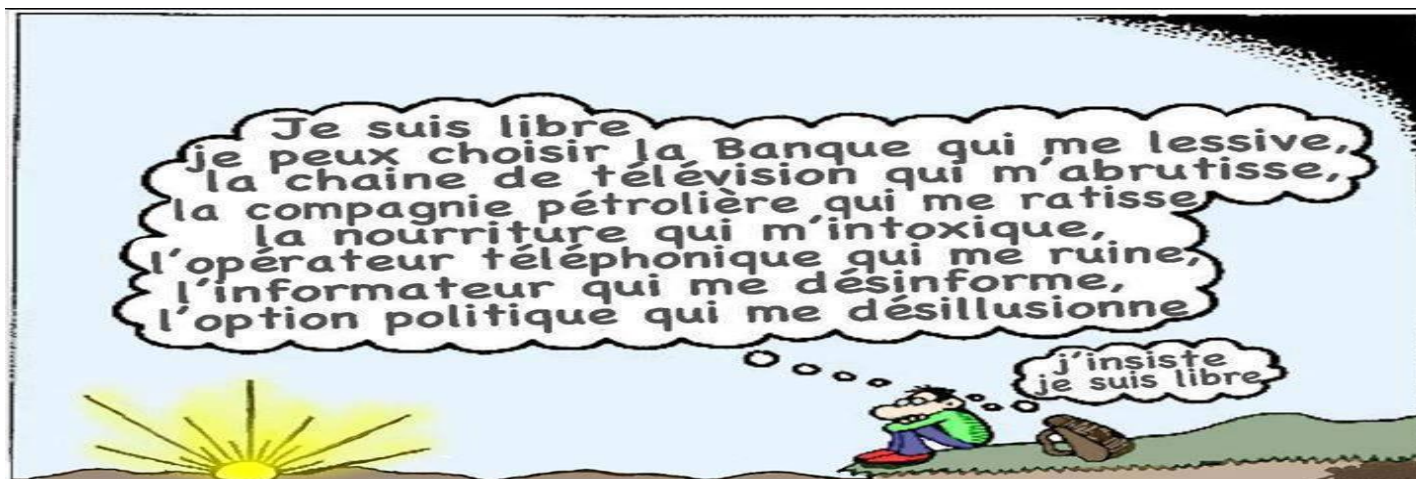
- Il a la responsabilité de trouver l'organisation qui peut permettre d'augmenter la productivité individuelle et de l'ensemble du service avec le moins d'agent possible.
- De servir les plus privilégiés au détriment de la masse de la population.
- De communiquer et faire passer le message de la hiérarchie.
- De réorganiser sans cesse l'organisation du travail pour optimiser la productivité et de « dégraisser » les emplois, supprimer les acquis.
- Il n'a pas d'état d'âme (sauf quand il s'agit de ses enfants).

Son seul objectif est de rentabiliser au maximum dans des délais les plus courts. Il n'a pas des citoyens à servir mais des clients à faire payer, il ne rend des comptes qu'au profit financier.

Une page de notre histoire ...

...une page de l'histoire sociale française se tourne-t-elle ?

« La Vie ouvrière », publication plus que centenaire, pourrait cesser de paraître sous sa forme actuelle, le journal étant sous « la menace d'un dépôt de bilan pour la fin 2014 ». C'est la mesure choc du projet présenté la semaine dernière par la direction de la CGT à son comité confédéral national qui vise à redéfinir sa politique de communication. La « V. O. », rebaptisée au début des années 1990 « N.V.O. » (N comme Nouvelle) était jusqu'à présent atypique dans le paysage de la presse syndicale : créé par un groupe de cégétistes emmenés par l'anarcho-syndicaliste Pierre Monatte, elle a été dès sa naissance en 1909 un organe de presse à part entière et non pas, comme les autres publications syndicales, un outil de communication. Le projet affiché est celui d'un « bi-média » : survivrait un trimestriel papier à côté d'un site web, mais la question du futur périmètre de notre presse reste posée, celle de sa pérennité aussi !





Boule & Bill répondent à Marine le Pen

"United Colors of Boule & Bill", c'est le titre de ce dessin extrait d'un album de Boule & Bill que les éditions Dargaud ont posté sur Twitter parce qu'ils n'ont pas apprécié que la présidente du FN se serve de ses héros de bande dessinée pour alimenter ses critiques contre la dernière chanson de Yannick Noah, *Ma colère*, qui s'en prend ouvertement à son parti.

Extrême droite : l'imposture sociale

L'extrême droite prospère sur le terrain de la désespérance sociale et des promesses non tenues. Sa progression n'est pourtant pas inéluctable.

Il est de la responsabilité du syndicalisme de mettre les salariés en garde contre l'imposture sociale du FN et de toutes les mouvances d'extrême droite. Il est de la responsabilité du syndicalisme de combattre la stratégie de ceux qui cultivent le rejet de l'autre et la division des salariés, pour mieux cacher leur incapacité à tracer des perspectives d'avenir et de justice sociale.

Parfois dans l'année, l'impôt nous fait mal. Mais, il nous fait surtout beaucoup de bien tout au long de notre vie. Il offre à nos enfants une éducation de qualité.

Il nous permet de nous soigner gratuitement. Il garantit notre sécurité...

Au fil du temps, l'impôt est devenu de plus en plus incompréhensible et de plus en plus injuste.

Chacun d'entre nous à l'impression d'être le seul à passer à la caisse!

Les plus riches sont les champions pour l'esquiver, beaucoup pensent que la moitié des français ne payent pas d'impôt...

Il y a des solutions pour rendre la fiscalité plus juste

Pour une autre réforme fiscale !

Nos principales propositions

- 1. Réhabiliter l'impôt sur le revenu :**
 - en limitant les déductions fiscales à celles ayant démontré une efficacité sociale ou économique ;
 - en augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition ;
 - en taxant les revenus du capital au moins autant que ceux du travail.
- 2. Réduire le poids de la TVA :**
 - en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité ;
 - en baissant le taux normal à 15 %
- 3. Transformer la taxe d'habitation :**
 - en révisant les critères (datant des années 70) de calcul de cette taxe ;
 - en prenant en compte les revenus des occupants dans son calcul.
- 4. Faire de la fiscalité des entreprises un moteur de progrès :**
 - en luttant contre les paradis fiscaux et en harmonisant les législations fiscales au niveau européen ;
 - en modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation des bénéfices afin de favoriser l'emploi, les salaires, la recherche, l'environnement, etc ;
 - en taxant véritablement transactions financières.